

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS
Séance du 9 novembre 2020**DÉLIBÉRATION n°2020-65**

Le conseil d'administration s'est réuni le lundi 9 novembre 2020 en séance plénière, sur convocation du Président de l'université, adressée le mardi 27 octobre 2020.

Point de l'ordre du jour :

4.1. Approbation du rapport d'activité 2019-2020.

.....

Vu le code de l'éducation,

Vu les statuts de l'université de Tours,

Vu la présentation au congrès du 6 novembre 2020,

Exposé de la décision :

Conformément au point 6° de l'article L. 712-3 du code de l'éducation, le conseil d'administration doit approuver le rapport annuel d'activité présenté par le Président.

Proposition de décision soumise au conseil :

- approbation du rapport d'activité 2019-2020.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve la présente décision, comme suit :

Nombre de membres constituant le conseil :	33
Quorum :	17
Nombre de membres participant à la délibération :	25
Abstentions :	4

Votes exprimés :	21
Pour :	19
Contre :	2

Pièce jointe :

- rapport d'activité 2019-2020.

Fait à Tours, le 13 novembre 2020

Classée au registre des délibérations du conseil d'administration, consultable au secrétariat de la direction des affaires juridiques

Délibération publiée sur le site internet de l'université le : 16/11/2020

Transmise au Recteur le : 16/11/2020

Rapport d'activité 2019-2020

📍 Université de Tours
60 rue du Plat d'Étain
BP 12050
37020 Tours Cedex 1

🌐 univ-tours.fr





Sommaire

- 1. Former et favoriser l'insertion professionnelle**
- 2. Dynamiser et valoriser la recherche et les partenariats**
- 3. Des relations internationales entre permanences et novations**
- 4. Protection et ouverture**
- 5. Les moyens humains, financiers et immobiliers : perspectives et enjeux**



I. Former et favoriser l'insertion professionnelle

2020 et Covid-19 : une année particulière pour la formation

L'année universitaire 2019-2020 a été marquée par l'apparition d'une nouvelle maladie qui a plongé le pays et l'université de Tours dans des conditions exceptionnelles et totalement inédites. Ainsi, la totalité des enseignements à nos 30 000 étudiants et stagiaires de la formation continue a dû basculer à distance à partir du mois de mars 2020. De même, les modalités de contrôles des connaissances, examens terminaux et contrôles continus ont dû se faire sous un format distanciel. Seul le concours de la PACES a pu se tenir en présentiel, dans des conditions de sécurité sanitaires drastiques.

Pour accompagner les enseignants, enseignants-chercheurs et intervenants, de nombreuses formations et outils ont été mises en place.

Depuis le printemps dernier, plusieurs scénarii pour la rentrée universitaire ont été envisagés et des groupes pluricatégoriels (enseignants et enseignants-chercheurs personnels techniques et administratifs) ont travaillé à cette préparation. Du matériel (caméras, tablettes, Pc, etc.) et des outils (logiciels et licences) ont été achetés par l'établissement pour faire face, autant que faire se peut, à un changement contraint des modalités d'enseignement.

« Continuité pédagogique » et transformation des pratiques en temps de confinement

Avec de nombreux services de l'université (SEF, DSI, DPNM...) le CAPE s'est mobilisé pour accompagner les enseignants dans le contexte sanitaire inédit imposé par la pandémie COVID-19. Un cours à destination des enseignants, disponible sur la plateforme pédagogique CELENE, a été construit dans l'urgence pour leur permettre d'assurer la continuité pédagogique de leurs enseignements en essayant de leur apporter :

- des informations sur la continuité pédagogique à l'université de Tours,
- une aide à la prise en main des outils nécessaires à l'enseignement à distance,
- du lien avec les équipes (dont celle du CAPE notamment).

Ce cours à destination des enseignants a ouvert le 13 mars et a compté **767 inscrits**. D'après l'enquête de satisfaction menée, le cours a été bien accueilli par les enseignants. Au-delà du cours, une centaine d'enseignants ont bénéficié de l'aide directe du CAPE, quand d'autres ont été soutenus par leurs correspondants CELENE, leurs correspondants informatique ou leurs collègues enseignants. Une solidarité s'est mise en place à tous les niveaux.



Le CAPE a invité les enseignants à découvrir les outils du *digital learning* en créant un cours dédié sur la plateforme pédagogique CELENE ainsi qu'une cartographie d'outils utiles aux enseignants dans leurs pratiques pédagogiques. Cet espace est en développement constant, il accueille aujourd'hui **150 inscrits** et présente **38 outils** qui doivent permettre de renforcer les compétences numériques des enseignants.

De janvier à juin 2020, Le CAPE a lancé une expérimentation de la plateforme **wooclap.com**, à l'échelle de l'université. Wooclap est un outil qui permet de dynamiser les cours en présentiel, en grand groupe comme en petit. L'expérimentation a donné lieu à une continuité du partenariat. Wooclap sera intégré sur la plateforme CELENE et mis à disposition des enseignants dès la rentrée 2020. L'expérimentation Wooclap en chiffres, c'est 159 utilisateurs inscrits, 2 800 questions créées, 64 500 réponses recueillies.

Accompagnement à la pédagogie pour les enseignants

Les activités du pôle accompagnement du CAPE s'organisent essentiellement autour de trois axes :

- Participer au développement pédagogique de l'établissement
- Favoriser le renouvellement des pratiques pédagogiques
- Soutenir la réussite étudiante

C'est dans cet esprit que le CAPE propose des démarches d'accompagnement se formalisant par :

- Des parcours de formation pour les nouveaux maîtres de conférences,
- L'accompagnement aux projets et à l'action pédagogique des composantes, des équipes, des individus,
- Des rencontres individualisées pour favoriser le questionnement et la transformation pédagogique,
- Des espaces pour appréhender la recherche, les pratiques en pédagogie universitaire et favoriser le partage d'expérience,
- La coordination de l'appel à projets Pédagogie Numérique et Formation à Distance.

Une offre de formation renouvelée pour les enseignants et enseignants-chercheurs

En 2019-2020, le pôle accompagnement a proposé **16 formations** à destination des enseignants sur des questions liées aux pratiques pédagogiques (gérer l'hétérogénéité des étudiants, renforcer l'interaction avec les étudiants, l'apprentissage par projet...). Ce sont **64 enseignants** qui ont bénéficié d'au moins une formation dans le champ de



la pratique pédagogique. Le dispositif de formation des **maîtres de conférence stagiaires** a accueilli **14 enseignants** pour sa deuxième année d'existence.

Cette année, le CAPE a initié un nouveau rendez-vous « **L'encas numérique** ». Cet espace singulier de formation a pour objectif de familiariser les enseignants à de nouveaux outils numériques pour enrichir leurs pratiques pédagogiques. Quatre rendez-vous sur **3 sites de l'université** ont rassemblé au total **111 participants**.

Cette année encore, le CAPE a proposé de nombreuses formations avec pour objectif de mieux outiller les enseignants dans l'usage des outils numériques au service des apprentissages, parmi ces formations deux nouveaux intitulés ont été proposés :

- Utiliser les QCM participatifs en ligne
- Se familiariser avec la classe inversée

Développer une communauté de pratiques

Les rendez-vous CAPEdaGo

Nouveaux thèmes et nouveaux lieux pour les Rendez-vous CAPEdaGo. Le CAPE s'est déplacé sur différents sites de l'université et a proposé de nouveaux sujets, venus enrichir ses thèmes phares autour de la pédagogie :

Titre	Date
Usages des réseaux sociaux dans l'enseignement	14/11/2019
La communication non violente	12/12/2019
Le handicap dans l'enseignement supérieur, mieux comprendre pour mieux accompagner	14/ 02/2020

Les Rendez-vous CAPEdaGo ont rassemblé **68 participants** tout au long de l'année.

Le 12 février 2020, le CAPE a reçu pour la seconde fois Christelle Lison, docteur en éducation et professeure à la Faculté d'éducation de Sherbrooke, Québec - Canada, pour échanger autour du thème de l'approche par compétences dans l'enseignement supérieur : De quoi parle-t-on ? Quelle place et quel sens dans les enseignements ? Comment mettre en place cette approche ? Comment évaluer les compétences ? Cette conférence a réuni **60 participants**. La conférence a été filmée en vue d'une diffusion sur la chaîne Youtube universitaire.



Nouveau venu dans l'offre de service du CAPE, « L'instant T » est un espace d'échanges de pratiques via la plateforme TEAMS. Le CAPE a invité, pendant la période de la continuité pédagogique, les enseignants qui le souhaitaient à participer à cette rencontre conviviale de manière hebdomadaire au début puis bimensuelle pour échanger sur les problématiques de l'enseignement à distance. En chiffres, l'instant T c'est donc **7 sessions - 27 participants** – une dizaine par événement avec un engagement régulier de certains enseignants.

Transformation pédagogique : l'année 2 du projet PaRM

Depuis 2018, l'université de Tours est lauréate d'un projet Investissement d'Avenir 3 (PIA 3). L'équipe projet PaRM, recrutée au cours du premier semestre 2019, a travaillé depuis septembre 2019 à la construction et au déploiement des outils du projet visant à améliorer la réussite étudiante en licence. L'accent a notamment été mis sur le travail autour du syllabus, de la Formation Ouverte A Distance (FOAD) et de la Plateforme Numérique d'Accompagnement et d'Orientation (PNAO).

Mise en place des syllabus de cours

Plusieurs trames de syllabus, visant à permettre une meilleure identification par l'étudiant des compétences nécessaires à sa réussite durant son cursus ainsi que des compétences disciplinaires et transversales acquises qui serviront son insertion professionnelle, ont été créées suite à un travail mené par les conseillers pédagogiques avec les enseignants et les services centraux, notamment la Direction de la Formation et la direction des Relations Internationales). Des ateliers sur l'alignement pédagogique et la prise en main du syllabus ont ainsi pu être proposés aux personnels enseignants, en format distanciel, en mai et juin 2020. Ceux-ci viennent compléter une série de groupes de travail sur le syllabus proposée au premier semestre 2019-2020 aux quatre composantes concernées par le projet. Près d'une quarantaine d'enseignants se sont d'ores et déjà investis de cette question.

Ateliers d'e-pédagogie

Des ateliers e-Pédagogie, articulés autour de la mise à distance de cours et invitant les enseignants à repenser leur pratique de la scénarisation pédagogique et à questionner les temps, modalités et lieux d'apprentissage ont également été proposés aux enseignants au premier semestre 2019-2020. Le travail autour de la FOAD se traduit également par treize nouveaux projets de cours en Formation Ouverte A Distance (FOAD) (dont 4 en lien avec la réforme des études de santé). Un cours pilote a été proposé à 78 étudiants de L2 en Sciences du Langage au deuxième semestre de cette année, les autres cours en préparation seront déployés dans le courant de l'année universitaires 2020-2021.

Concernant la future Plateforme Numérique d'Accompagnement et d'Orientation (PNAO), un recensement des besoins et fonctionnalités de la Plateforme Numérique



d'Accompagnement et d'Orientation (PNAO) et une priorisation du développement de celles-ci a été effectué, via (1) un état des lieux des dispositifs similaires existant dans les universités françaises et organismes d'accompagnement tels la Mission Locale, Pôle Emploi ou l'ONISEP, et (2) une série de groupes de travail avec les futurs utilisateurs de la plateforme (59 participants). Plusieurs actions ont également été co-construites et menées en partenariat avec les services de l'université, notamment avec le CAPE et le SEF.

Mise en place de la fonction de « Directeur d'études » (Loi ORE)

Concernant la mise en place du dispositif d'accompagnement des étudiants, les Directeurs d'Etudes (DirE), imposés par la loi ORE mais également proposés par le projet, ont été mis en place sur toutes les 1ères années de licences et ont été formés à leur nouveau rôle ainsi qu'à l'utilisation du logiciel de gestion des contrats pédagogiques ConPeRe. Les conseillers pédagogiques du projet et du CAPE et l'ingénieure orientation du projet rattachée à la MOIP ont également travaillé à la préparation d'un guide du DirE qui devrait être mis à disposition des DirE pour la rentrée 2020.

Enfin, concernant les dispositifs d'accompagnement des équipes pédagogiques, les conseillers pédagogiques et ingénieurs pédagogiques du projet ont travaillé avec leurs homologues du CAPE à la préparation et la délivrance de nouvelles formations permettant ainsi une augmentation significative en 2019-2020 du plan de formation des enseignants de l'université. De nouveaux temps d'échanges entre enseignants, ingénieurs et conseillers pédagogiques ont également été proposés en présentiel (par exemple cafés pédagogiques, encas numériques) et à distance (l'instant T entre autres).

Qualité des formations et des enseignements : des éléments de bilan nécessaires

Les différents projets de l'établissement en matière d'enseignement et de pédagogie sont essentiels à la dynamique d'une université mais, pour se révéler efficaces, ils doivent pouvoir être évalués, régulés et évoluer en fonction des éléments de bilan constatés.

Suite à la réorganisation des services producteurs de données pour l'établissement en octobre 2019, le suivi de l'insertion professionnelle des diplômés est devenu une des missions du CAPE et plus précisément du pôle qualité des formations. Les activités du pôle sont désormais organisées autour de 4 axes principaux :

- L'évaluation des formations et des enseignements par les étudiants
- Le suivi de l'insertion professionnelle des diplômés
- Le suivi des parcours des étudiants
- Le suivi des indicateurs du projet PaRM



Evaluation des formations par les étudiants

En 2019-2020, les étudiants de L1 et de L3 ont été sollicités dans le cadre de la campagne d'évaluation des formations. Cette enquête, réalisée dans un contexte exceptionnel, a été adaptée : la première partie du questionnaire permettait aux étudiants de donner leur avis sur la formation dans ses conditions habituelles. La seconde partie était dédiée à la continuité pédagogique mise en œuvre au second semestre. Au total, 8964 étudiants ont été sollicités pour donner leur avis sur leur formation et 2599 ont répondu, soit un taux de participation de 29%. La participation est en baisse par rapport à la campagne précédente (33% de participation globalement). Le contexte sanitaire et le recul du calendrier de l'enquête expliquent cette baisse.

Evaluation des enseignements par les étudiants

En 2019-2020, l'évaluation des enseignements par les étudiants n'a pu être mise en œuvre qu'au premier semestre. En effet, les conditions d'enseignement au second semestre n'étant pas représentatives des conditions habituelles d'enseignement, il a été décidé de ne pas organiser la campagne.

Au total, 658 enseignements ont été évalués par les étudiants par l'intermédiaire du CAPE au cours du premier semestre de l'année 2019-2020 (623 au S1 2018-2019). Le taux moyen de participation pour le semestre a été de 26%, soit une légère augmentation par rapport au S1 2018-2019 (25% de participation)

Afin de remédier à cette faible participation estudiantine mais également dans l'objectif de proposer un dispositif d'évaluation des enseignements par les étudiants plus en adéquation avec les besoins de tous les acteurs de l'évaluation, un groupe de travail a été lancé en février 2020. Les travaux de ce groupe ont été interrompus par la crise sanitaire : une seule réunion a pu avoir lieu. Le groupe de travail est réactivé depuis la rentrée 2020.

Suivi de l'insertion professionnelle des diplômés

Deux campagnes d'enquête ont été réalisées en 2019-2020 auprès des diplômés de licence professionnelle et de master. Ces deux campagnes comportent un volet spécifique aux adultes en reprise d'études conçu en partenariat avec le SUFCO.

Tous les résultats sont consultables en ligne sur le site de l'université : www.univ-tours.fr/devenirdesdiplomes

Suivi de l'insertion professionnelle à 30 mois des diplômés en 2016-2017 (enquête nationale en partenariat avec le MESRI) : cette enquête, réalisée chaque année, a débuté le 1^{er} décembre 2019 et a été clôturée le 31 mars 2020. Les taux de participation sont en hausse par rapport à l'année précédente :



- 70% de participation pour les diplômés de master en formation initiale (65% en 2018-2019)
- 76% de participation parmi les diplômés de licence professionnelle en formation initiale (65% en 2018-2019)
- 81% de participation parmi les diplômés de master ou licence professionnelle inscrits sous le régime de la formation continue ou de la reprise d'études (75% en 2018-2019).

Suivi de l'insertion professionnelle des diplômés à 9 mois :

Cette enquête a été réalisée en 2019-2020 auprès de la promotion 2018-2019, pour la deuxième année consécutive, dans l'objectif d'avoir une photographie du devenir des diplômés à court terme et de maintenir le lien avec les diplômés. Elle a débuté le 1^{er} février 2020 et a été clôturée le 15 juin 2020. La campagne d'enquête téléphonique 2019-2020 a été interrompue par la crise sanitaire. Les taux de participation sont ainsi en baisse par rapport à la campagne précédente :

- 68% de participation pour les diplômés de master en formation initiale (78% en 2018-2019)
- 66% de participation pour les diplômés de licence professionnelle en formation initiale (81% en 2018-2019)
- 52% de participation parmi les diplômés inscrits sous le régime de la formation continue ou de la reprise d'études (73% en 2018-2019)

Autres activités majeures :

Deux autres dispositifs d'enquête ont été élaborés par le pôle qualité des formations au cours de l'année :

- Pour la première fois depuis la rentrée 2007, une enquête a été proposée aux étudiants de L1 lors de leur entrée à l'université sur leur projet d'études ou professionnel, les critères de choix de la filière, leur parcours d'inscription... 32% des étudiants de L1 ont participé à cette enquête entre octobre et novembre 2019. Il s'agit de la première enquête du suivi de cohorte initié dans le cadre de PaRM.
- Une enquête auprès de l'ensemble des étudiants a été mise en place pendant le confinement afin d'apprécier l'équipement informatique des étudiants et d'éventuelles difficultés pour accéder aux outils numériques. Cette enquête réalisée entre le 2 et le 8 avril a permis de recueillir 5133 réponses (19% de participation).

Enfin, pour la première année de déploiement de PaRM, le pôle qualité a été chargé de l'élaboration des indicateurs de suivi du projet, indicateurs spécifiques mais également indicateurs communs exigés par l'ANR. Ce sont ainsi 64 indicateurs qui ont été calculés pour les besoins du projet.



Une nouveauté en matière de formation : la réforme de l'entrée dans les études de Santé

L'année 2019-2020 a apporté une transformation particulièrement importante dans le recrutement des étudiants se destinant aux études de santé. En effet, la PACES vivra en 2020-2021 sa dernière année, alors que s'ouvrira une nouvelle forme d'entrée dans les études de médecine, maïeutique, odontologie, pharmacie et kinésithérapie. Parcoursup a donc intégré de nouvelles formations de Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) et de Licences avec Accès Santé (L.AS).

Cette réforme décidée tardivement a entraîné une très forte demande d'information des lycéens, parents et réorientés (ex PACES). Le service de la MOIP a travaillé avec les responsables des formations de santé et les filières impliquées pour renseigner au mieux les candidats à Parcoursup et leurs familles, tout au long de l'année avec une très forte affluence à la faculté de Médecine lors de la JPO. L'université a produit une capsule vidéo pour expliquer la présentation des filières de santé et l'inscription sur Parcoursup et des communiqués sur le site web de la faculté de Médecine ont permis de rassurer les candidats.

Parcoursup en période de confinement

La situation de confinement au moment des vœux sur Parcoursup, tout comme lors de l'étude de ces vœux par les Commissions d'Examen des Vœux (CEV) a bouleversé les usages. Ainsi, les membres des CEV ont eu besoin d'assistance en ligne renforcé, ce que la MOIP a dû assurer à distance. La modification des modalités de recrutement des écoles (annulation des oraux) a engendré une demande supplémentaire des candidats pour de l'aide à la rédaction d'outils de candidature (récit et projet professionnel). Durant la phase d'admission, la licence de Psychologie et les parcours de santé ont généré de longues listes d'attente. Les bonnes relations avec les établissements du secondaire, entre les lycéens, les parents et les structures d'orientation (CIO, missions locales de l'académie) ont permis d'affiner les conseils sur les stratégies à adopter en fonction des souhaits des lycéens. Toutefois, le besoin croissant d'indicateurs pour l'aide à la décision de la gouvernance et des composantes nécessite la production de tableaux statistiques de plus en plus complexes et une veille quotidienne sur l'évolution des chiffres.

Par ailleurs, un travail préparatoire à destination des personnels enseignants et administratifs de notre université a été nécessaire pour présenter les enjeux et modalités de cette réforme. Une conférence animée par des proviseurs, avec captation sonore, a été organisée en décembre. Il apparaissait essentiel de mettre en place une action de communication au regard du nombre de questions des lycéens sur les prérequis pour une poursuite d'études à l'université. Ces informations sont très souvent demandées pour nos filières en tension (Psycho, Droit et Santé).



Cette année, la MOIP a de nouveau participé aux manifestations « Assure ton avenir dans le supérieur », « La nuit de l'orientation » et « Nouvelle Vie Pro »..

Formation continue et tout au long de la vie, une réforme majeure : la création de « Mon compte Formation »

Depuis le début de l'année 2020, l'université de Tours a commencé à publier son offre de formation diplômante inscrite au Répertoire Nationale des Certifications Professionnelles (RNCP) sur la nouvelle plateforme nationale



Mon compte formation, lancée en novembre 2019 par le Ministère du Travail. Cette plateforme permet à chacun de consulter ses droits pour la formation, de trouver une formation et de s'inscrire. Les 27 millions d'actifs en France, qu'ils soient salariés du privé, demandeurs d'emploi, travailleurs indépendants, agents de la fonction publique, pourront cumuler tous leurs droits (DIF, CPF, Pôle emploi, conseils régionaux, employeurs du privé ...) pour financer facilement les frais de la formation professionnelle continue qu'ils auront choisi. Cette plateforme permet également de financer les frais d'accompagnement à la VAE, l'inscription au DAEU (Diplôme d'accès aux Etudes Universitaires) ou un bilan de compétences.

Une dizaine de stagiaires de l'université de Tours ont d'ores et déjà pu financer les frais de leur formation débutant avant la rentrée 2020 par l'intermédiaire de cette plateforme.

Plus d'infos sur <https://www.moncompteformation.gouv.fr> et sur <https://formation-continue.univ-tours.fr/financements/le-compte-personnel-de-formation-cpf-/>

Continuité pédagogique en formation continue face à la crise sanitaire

L'impact du confinement et de la continuité pédagogique en distanciel pour les organismes de formation continue a été durement ressenti par les quelques 2 000 stagiaires inscrits à l'université de Tours et les équipes pédagogiques, mais aussi par les personnels en charge des relations avec les financeurs. Ces derniers ont fait évoluer leurs exigences en matière de contrôle d'assiduité en formation en fonction de l'évolution des consignes sanitaires, avec des degrés de confiance variables. Ces exigences venaient quelque fois en contradiction avec celles de l'enseignement supérieur.

Cette période a été l'occasion de s'approprier de nouveaux outils et de développer de nouvelles méthodes de travail, que ce soit pour organiser des réunions d'information collectives en distanciel (sur la VAE, la reprise d'études ou le DAEU), des jurys de VAE



en distanciel ou pour mettre en place, grâce à l'agence comptable, un processus de facturation entièrement dématérialisé.

Des enquêtes sur le décrochage lié à la COVID 19 sont en cours sous l'égide de la cellule qualité du CAPÉ

II. Dynamiser et valoriser la recherche et les partenariats

Une vue générale

Qu'elle soit fondamentale ou appliquée, la recherche est le pilier de notre université qui contribue à notre visibilité internationale. Dotée de 36 laboratoires de recherche couvrant l'ensemble des domaines scientifiques, l'université de Tours a su nouer des partenariats forts avec les grands organismes nationaux (INRAE, INSERM et CNRS), comme avec les acteurs locaux, en particulier l'université d'Orléans, le CHRU de Tours, le CEA du Ripault et l'INSA CVL.

L'université de Tours met en exergue sa pluridisciplinarité et se tourne activement vers l'interdisciplinarité. Elle prône la diffusion de la culture scientifique comme son intégrité, et s'inscrit dans la démarche Science Ouverte. L'université de Tours est pleinement engagée dans une dynamique d'excellence de sa recherche et affiche sa volonté d'accompagner l'émergence de nouveaux projets, afin de répondre aux enjeux de demain.

Résolument, notre établissement se tourne vers l'Europe et le monde, en faisant de cette ouverture sa priorité.

Pour cette nouvelle année, et selon les données de l'Observatoire des Sciences et Techniques, près de 1 200 articles scientifiques ont été publiés par nos unités dans des revues d'audience internationale. Ce nombre, en augmentation très régulière, nous offre une visibilité certaine dans les classements internationaux, comme le classement du Times Higher Education (THE), le Leiden Ranking ou encore le U-Multirank, signe de la vitalité de nos recherches.

Régionaux, Nationaux ou Européens : les efforts pour la recherche

L'année 2019-2020 a été particulièrement riche grâce aux multiples efforts de recherche menés aux échelons régional, national et européen.

Les programmes « Ambition Recherche Développement » (ARD 2020) de la Région Centre arrivant à leur terme, un nouvel appel à projets a été lancé (appelé ARD CVL), avec une attention toute particulière portée par la Région sur le volet « dynamique



partenariale, nationale et internationale ». L'université de Tours a porté trois des huit projets proposés. Le programme « Biomédicaments » qui réunit de nombreuses équipes de recherche en santé, incluant recherche fondamentale, recherche clinique et partenariat économique a été accepté et voté par le Conseil Régional le 2 juillet 2020. Le projet Cosmétosciences, porté par l'université d'Orléans auquel nous participons, a également été accepté et voté le même jour. L'ensemble des autres projets poursuivent leurs travaux. Le nouveau projet d'ARD CERTEM 5.0, qui prolonge naturellement la dynamique partenariale forte autour de l'électronique, l'énergie et des matériaux et qui est déjà soutenu par Tours Métropole Val de Loire, devrait être voté par le Conseil Régional lors de sa réunion d'octobre.

Au niveau national, le travail mené pour encourager nos chercheurs à postuler aux appels ANR porte ses fruits. Ainsi, pour l'appel 2019, ce ne sont pas moins de 17 programmes qui ont été retenus, injectant des financements supérieurs à 2M€ pour les recherches réalisées par nos unités. Enfin, nous pouvons nous réjouir de l'accompagnement apporté aux jeunes chercheurs qui a permis d'obtenir quatre programmes *ANR Jeunes Chercheuses-Jeunes Chercheurs (JCJC)*.

Enfin, dans la dynamique du Labex MabiImprove en résonnance avec les Programmes Investissement d'Avenir (PIA) Bio3 et Bio-S, une réponse à l'appel « Intégrateur » du Grand Défi Bioproduction est en cours. Par ailleurs, la dynamique entrepreneuriale autour des programmes « Biomédicament » devrait se concrétiser, en 2021, par la construction à proximité du Bio3 d'un incubateur /accélérateur, regroupant des investisseurs privés, nommé Health Tech Station (HTS).

L'Europe est une ambition forte pour notre université. Ainsi, toute cette année, le processus de labélisation HRS4R (Humain Ressource Strategy for Research) nous a mobilisés et le dépôt final du dossier est prévu d'ici la fin de cette année. La volonté de renforcement de l'accompagnement vers l'Europe s'est traduite par de nombreuses actions à destination des chercheurs, notamment en rapport avec le pilier 1 « exceller par la science » du programme européen H2020. De bons résultats ont d'ailleurs été obtenus cette année avec un programme ERC « starting grant » (obtenu à la PRC, INRAE/CNRS/UT) ainsi qu'une bourse de type Individual Fellowship (IF, obtenu au CESR, CNRS/UT) ou encore le dépôt de 6 programmes International Training Networks (ITN).

Pour une science ouverte

L'ouverture de la science au grand public est une démarche qui existe depuis maintenant des années avec des manifestations comme la « fête de la science » à laquelle participe l'université depuis plus de vingt ans. Dans ce cadre, les laboratoires de notre université ont préparé une exposition « une photo, un labo » qui met en avant de manière artistique leurs recherches. L'exposition va maintenant être accueillie dans nos locaux pendant environ un an !



Au-delà de cette ouverture au grand public, le concept de science ouverte doit permettre de rendre accessible autant que possible les résultats issus de la recherche publique. Le Plan national pour la science ouverte rend maintenant obligatoire l'accès ouvert pour les publications et pour les données issues de recherches financées sur projets. Les financeurs au niveau européen et national exigent maintenant une description du plan de gestion des données (PGD). Un groupe de travail s'est constitué à l'université de Tours pour avancer sur ces réflexions et fournir à tous les collègues qui montent des projets un cadre et les outils nécessaires pour bien gérer les données issues de leurs programmes de recherche. Sur la base de tout le travail mené par le programme Intelligence des Patrimoines, les savoir-faire de la MSH et l'aide des services (SCD, DSI et DRV), les premières expérimentations vont être rapidement conduites pour valider la définition d'un ou plusieurs PGD et ainsi accompagner nos chercheurs dans la rédaction et la consolidation de leurs plans.

Etudes doctorales

Le Collège Doctoral Centre Val de Loire (<https://collegedoctoral-cvl.fr>) apporte une vraie valeur ajoutée au fonctionnement des cinq écoles doctorales communes aux universités de Tours et d'Orléans, et de l'INSA CVL. Une grande enquête sur le suivi de carrière des jeunes docteurs, réalisée au cours de l'année universitaire 2019-2020, illustre bien ce rôle fédérateur et novateur du collège. Une telle enquête n'avait jamais été faite jusqu'alors, avec pour objectif d'apporter une vision précise de l'insertion professionnelle des docteurs 5 ans après la soutenance de leur thèse. Elle a, à ce jour, pu être effectuée pour les trois écoles doctorales du secteur Santé Sciences et Techniques concernant les thèses soutenues en 2014 et 2015 à l'université de Tours et d'Orléans (l'INSA ne délivrait pas encore le doctorat à cette époque). L'enquête a été effectuée en croisant les informations remontant des équipes de recherche et la recherche d'informations sur les réseaux sociaux « recherche » (LinkedIn, Researchgate,...).

Sur ces deux années, 250 thèses ont été soutenues dans le domaine SST. Seuls 17 docteurs ont été « perdus de vue », ce qui permet d'obtenir des informations fiables sur le suivi de carrière de nos jeunes docteurs en SST. Ainsi, parmi les 233 docteurs qui ont pu être suivis, 90% exercent actuellement une activité en relation avec leur formation doctorale. Si 20% d'entre eux ont encore un statut précaire (post-doctorat) dans la recherche publique, 40% exercent une activité dans des entreprises privées (en CDD ou en CDI), 20% occupent un poste de maître de conférences (ou équivalent) dans des universités, et 7% sont chercheurs ou ingénieurs au sein d'un organisme de recherche. Toutes situations confondues, 25% d'entre eux sont actuellement à l'étranger. Toutes ces données doivent donner confiance à nos doctorants de ces domaines quant à leur avenir professionnel. Une enquête de même nature est prévue en 2020-2021 pour les écoles doctorales en Sciences Humaines et Sociales.

Covid-19 : une année particulière



Malgré la pandémie Covid-19, il convient tout de même de rappeler que, notamment pendant la période de confinement, notre université et nos laboratoires, en lien avec le CNRS, l'INSERM et l'INRAE, ont eu un rôle important lors de cette crise sanitaire. Au-delà des actions de solidarité, via la mise à disposition d'équipements et de compétences en lien étroit avec le CHRU de Tours, la continuité de la vie scientifique a été assurée. Il y a eu une forte mobilisation autour des activités de recherches menées sur Covid-19, dans tous les secteurs de la science, allant des équipes en santé aux équipes des sciences humaines et sociales. Cela a conduit à de belles réussites scientifiques, comme l'obtention de programmes financées par l'ANR sur le Covid-19, dont le dernier en date va permettre de tenter de proposer une solution vaccinale, ou encore les travaux sur les tests sérologiques, qui vont conduire à la commercialisation d'un test Covid-19 haute performance avec la société Theradiag. Enfin, les équipes se sont aussi mobilisées pour permettre le redémarrage de nos activités en réalisant en interne la production de gels hydro-alcooliques, des masques-visières ou encore des ouvre-portes.

III. Des relations internationales entre permanences et novations

L'actualité : avant, pendant et après le confinement

L'université de Tours a été mobilisée dès le début des premiers signes d'épidémie, mi-janvier 2020. Les recommandations de suspension de mobilité vers la Chine ont été mise en place à cette période et le service des relations internationales organisait les premiers retours. Au-delà de la suspension des mobilités vers la Chine, l'université de Tours a recommandé le renforcement de la vigilance en cas de mobilité vers la Corée du Sud, Taiwan, la Malaisie et le Japon dès le 28 Janvier 2020. L'apparition de la pandémie en Italie du Nord nous a conduit à formuler de nouvelles recommandations et à étendre les suspensions de mobilité à toute l'Italie, puis dans la semaine qui a suivi à l'ensemble des pays. Il s'agissait de mesures inédites et il a fallu accompagner au plus près les étudiants et les collègues. Dès la première intervention du Président de la République, le 12 mars, le service des relations internationales s'est entièrement mobilisé pour accompagner le retour des étudiants qui souhaitaient, dans l'urgence, rentrer en France.

Parmi les 550 étudiants en mobilité internationale, 200 sont restés dans l'université d'accueil durant le confinement (principalement quand il s'agissait d'universités de pays européens ou au Canada). Erasmus Student Network a beaucoup œuvré aux côtés du service des relations internationales pour l'accompagnement des étudiants d'échange. L'agence Erasmus ayant donné son accord pour la mise en place d'une année hybride, la faculté de Lettres et Langues a préparé un programme à distance, dédié aux étudiants d'échanges qui ne pourraient pas être présents au 1^{er} semestre 2020/2021.

La mise en œuvre du guichet multi-services pour les étudiants étrangers

Parmi les 30 000 étudiants régulièrement inscrits à l'université, environ 3000 sont de nationalité étrangère : La moitié d'entre eux est francophone, un tiers est non francophone mais généralement titulaire d'une certification en français. Chaque année,



ce sont donc 500 étudiants en mobilité individuelle et 500 étudiants en mobilité encadrée qui sont accueillis dans les composantes de l'établissement.

En amont de leur inscription dans leur faculté, l'université de Tours les accueille sur le site du plat d'étain pour leur faciliter l'ensemble des démarches administratives à réaliser. Du 2 au 13 septembre 2019, le Welcome Desk a ouvert ses portes à 470 étudiants de 56 nationalités différentes. Outre les services de la vie étudiante (santé, culture, sport, MOIP...), le guichet multi-services a réuni des opérateurs privés (Fil Bleu, Info Tourisme) et des services publics (CROUS, préfecture, CPAM, CAF). Les étudiants étrangers ont ainsi pu poser des questions aux spécialistes et être aidés pour les formalités (CVEC, aide au logement, assurance maladie...). La Préfecture était également présente, de septembre à décembre 2019, sur rendez-vous, pour les procédures de visa.

Le label « Bienvenue en France »

La qualité de l'accueil des étudiants internationaux est un enjeu fondamental pour l'internationalisation et l'attractivité de l'enseignement supérieur, la France se situant parmi les cinq premiers pays d'accueil des étudiants internationaux. Cette stratégie d'attractivité s'articule autour d'un dispositif complet incluant le label « Bienvenue en France », qui atteste de la qualité de l'accueil et représente un véritable outil de promotion et de rayonnement pour l'établissement qui l'obtient. 89 établissements d'enseignement supérieur, dont 38 universités ont été labellisés.

Le 13 février 2020, l'université de Tours a obtenu la labellisation Bienvenue en France de niveau 2 étoiles, reconnaissance de son engagement en matière d'accueil des étudiants internationaux. En obtenant ce label, l'université de Tours confirme ses compétences en termes d'information, d'accueil, de formation, de qualité de vie de campus, etc. déjà illustrées à travers des dispositifs tels que le Welcome Desk.

Une université visible dans les classements : Shanghai, Times Higher Education, ...

Notre université est désormais visible dans les classements internationaux. Il y a trois ans, « les sciences vétérinaires » faisait une apparition très remarquée dans les meilleures places du classement thématique de l'Academic Ranking of World Universities (Shanghai). Cette deuxième place nationale et 50^{ème} mondiale témoignait de l'excellente qualité de la recherche conjointe menée par l'université de Tours, l'INRAe et le CNRS.

En 2020, l'université de Tours rentre pour la toute première fois dans le classement général de Shanghai (ARWU) et fait dorénavant partie des 29 meilleures universités françaises ; pour la deuxième année consécutive, notre établissement est également présent dans le palmarès du Times Higher Education.

La nouvelle charte Erasmus 2021-2027

Le programme Erasmus a célébré son trentième anniversaire en 2017. Plus de 8 millions de citoyens européens en ont bénéficié. Le prochain programme débutera en 2021 et durera 7 ans ; il est très ambitieux puisque l'Union Européenne fixe un objectif de 10 millions de mobilités (tous publics confondus).

Dans le cadre de la précédente charte Erasmus (2014-2020), l'université de Tours a déployé sa coopération européenne vers 198 partenaires et 28 pays ; 401 accords ont



permis à 350 étudiants sortants et 200 étudiants entrants d'effectuer leur mobilité d'étude. L'université de Tours est la 9^{ème} université française avec plus de 2850 mobilités encadrées en Europe entre 2014 et 2019. Les personnels de l'université sont très mobiles de sorte que l'université de Tours occupe la 5^{ème} place avec 300 mobilités d'enseignants-chercheurs et de Biatss entre 2014 et 2019. En 7 ans de programme Erasmus, l'université de Tours a porté : deux Master Erasmus Mundus, des programmes de mobilités internationales de crédits vers le Canada, la Chine, l'Inde, le Vietnam, le Monténégro, la Thaïlande, l'Afrique du Sud, l'Ouzbékistan, une Chaire Jean Monnet, deux partenariats stratégiques.

La déclaration en matière de stratégie Erasmus de l'université de Tours a été rédigée en pleine crise liée à la pandémie. Cette période est sans précédent puisqu'elle impacte encore lourdement les mobilités des étudiants et des personnels. A l'image du programme Erasmus qui a su évoluer pendant plus de trois décennies, il nous faut construire un « après Covid 19 ». Nous sommes conscients des enjeux que cela peut représenter, car il nous faudra convaincre que nous ne pourrons plus nous déplacer comme avant. Dès lors, c'est une occasion unique d'intégrer pleinement les mobilités inclusives, les mobilités durables et les mobilités mixtes dans la politique européenne de l'établissement.

De nouvelles mobilités internationales de crédits dédiées à l'aide au développement académique de partenaires

Monténégro : Ce nouveau programme concerne les composantes d'ingénierie de l'université de Tours – Polytech - et de l'université du Monténégro. Il a pour objectif d'élargir et de diversifier la collaboration existante. Ce programme bénéficie de l'expérience acquise puisque l'université du Monténégro a déjà signé quatre conventions avec des universités françaises, incluant l'université de Tours. Les actions déjà engagées ont été intensifiées grâce au financement de la formation de nombreux étudiants monténégrins à Tours.

Ouzbékistan : Au printemps 2018, l'université de Tours a initié des négociations avec l'université Nationale d'Ouzbékistan en vue de la signature d'un accord-cadre, lequel a été signé en mars 2019. Celui-ci porte sur l'échange d'étudiants et sur la mobilité d'enseignants-chercheurs. Il s'agit donc d'une nouvelle coopération à fort enjeu stratégique. L'université de Tours a récemment accueilli l'ambassadrice d'Ouzbékistan en France dans le cadre d'un événement autour de la cité internationale de la gastronomie à la villa Rabelais. L'Ouzbékistan est en pleine pérestroïka depuis quatre ans ; soutenant le développement de la coopération entre les 2 pays, l'université de Tours bénéficie d'un appui solide de l'ambassade d'Ouzbékistan en France.

Thaïlande : Dans la zone sud-asiatique, ce pays a été spécifiquement ciblé car il est devenu en quelques années un partenaire très stratégique de l'université de Tours. Un Partenariat Hubert Curien (PHC) a été déposé avec l'Université Technologique de Suranaree (SUT), notre partenaire dans ce projet de mobilité internationale de crédits. Un accord-cadre est en cours d'établissement avec l'université de Chiang Mai dans le domaine du droit. Enfin, et c'est l'objet plus spécifique de ce projet, l'INRAe et l'université de Tours accompagnent de nouvelles mobilités liées au Master conjoint ALIVE, Animal Biotechnology and LIVEstock.

Afrique du Sud : ce programme a pour objectif de formaliser la coopération avec l'université de KwaZulu-Natal en renforçant les échanges d'étudiants ; il s'agit également de poursuivre les collaborations en recherche par le biais des mobilités



enseignantes. Dès lors, plusieurs filières coopèrent : du côté de l'université de Tours, les facultés concernées sont les Lettres & Langues, Arts & Sciences Humaines, Polytech et Sciences. En ce qui concerne l'université de KwaZulu-Natal, le College of Humanities, la School of Agricultural, et le département Earth and Environmental sciences sont impliqués.

IV. Protection et ouverture

Vie Etudiante/Vie de campus

De l'engagement bénévole reconnu au sein du CERCIP (Compétence Engagement Réflexion Citoyenne Pratiques) à la pratique sportive au service des sports, en passant par le Budget Participatif Etudiant (BPE) et le développement des associations, la Direction de la **Vie Etudiante** demeure au cœur de notre établissement.

Portée par ses services (**Santé, Culture, Sport**) et coordonnée par son Bureau de la vie étudiante (**BVE**), la direction de la vie étudiante participe du « bien-vivre » et du « bien-faire » de la communauté. Elle devient autant une nécessité qu'une priorité. Elle s'efforce, par ses actions, de proposer, d'aider, d'accompagner, de rassurer, de faciliter mais aussi de former des individus, de valoriser des parcours et de reconnaître des engagements.

Le **passport culturel étudiant (PCE) et le pack sport** demeurent de vrais atouts. Fort d'un maillage précieux avec de nombreux partenaires culturels extérieurs à l'établissement, le PCE s'inscrit bien dans la volonté de s'ancrer sur le territoire. Le service des sports reste particulièrement appréciée de la communauté étudiante – 9 000 étudiants le fréquentent ! - avec un panel large et varié d'activités physiques et sportives ainsi qu'artistiques. Ces deux dispositifs démontrent un remarquable dynamisme et offrent une voie complémentaire aux deux piliers de l'université que sont la formation et la recherche, avec une vocation autant formatrice que socialisatrice.

Cette année, la **Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC)** s'est affirmée par la mise en place d'une commission qui a pour but de mettre en œuvre un appel à projets destiné aux étudiants mais aussi aux personnels, afin de faire émerger des idées neuves pour le campus. Conformément à une priorité nationale, l'accent a été, une nouvelle fois, mis sur la santé, avec le développement du Service de Santé Universitaire (SSU) à Tours et à Blois. Les événements liés à la crise sanitaire ont renforcé cette volonté de l'établissement de concourir à réduire les inégalités, les fractures, les discriminations.

Des actions ont été entreprises à destination des étudiants ayant des difficultés pour accéder aux ressources en ligne. L'université de Tours a ainsi mis en place deux types de mesures dès le début du confinement, et ce au profit des étudiants qui en faisaient la demande. 129 ordinateurs ont été prêtés et 55 clés 4 G qui ont été distribuées à nos étudiants à partir du 17 mars.



Une hotline a été créée pour assister les étudiants. Le service de commun de bibliothèque a multiplié les supports de communication et la formation pour faire connaître les ressources accessibles à distance qui sont très nombreuses. Les équipes pédagogiques ont accompagné les étudiants pour les guider sur la plateforme CELENE et échanger avec eux via l'application TEAMS.

Pendant le confinement, une commission CVEC d'aides d'urgence a vu le jour et a permis de proposer différentes aides (bons d'achat alimentaire, aides financières, prêt de matériels informatiques,...) indispensables à une population étudiante fragilisée. Sur la période allant du 17 mars au 31 juillet 2020, ce sont 923 aides qui ont été attribuées, pour un montant de 95 516 €, dont : 609 aides alimentaires pour 42 700 € – 184 aides liées au numérique pour un montant de 4840 € et 130 aides financières d'urgence attribuées pour compenser des pertes d'emplois ou de stage, soit 34 996 €. Cette période a également incité les différentes équipes de la Vie Etudiante à proposer des dispositifs aidants, fédérateurs, mobilisateurs dans l'objectif notamment de combattre un isolement difficile à vivre pour certains de nos étudiants.

Enfin, un projet d'épicerie solidaire itinérante, laquelle sera accueillie sur le domaine universitaire stricto sensu ou sur celui du CROUS, se met en place. Il s'agit d'accueillir sur quatre sites universitaires (Tanneurs, Grandmont, Deux-Lions, IUT de Tours Nord) un camion-épicerie proposant à la vente, à prix très bas voire symboliques, des produits de première nécessité, principalement alimentaires, aux étudiants précaires. Ce projet, dont la Croix Rouge et la banque alimentaire sont les chevilles ouvrières, est notamment soutenu et financé par la préfecture, le conseil départemental d'Indre-et-Loire et l'université.

Le **budget participatif étudiant (BPE)** concernait cette année le site de Grandmont. Malgré une fin d'exercice perturbée par la crise sanitaire, de nombreux projets vont émerger. Il s'agit bien là d'associer les étudiants aux processus décisionnels : réduit trop souvent à un rôle d'usager, l'étudiant doit pouvoir devenir acteur, notamment grâce à la mise en place d'espaces de participation, lieux qui intègrent de la pédagogie et engendrent du sens avec un impact concret. Reprise par d'autres universités, cette forme de gouvernance novatrice, plus inclusive, permet aux étudiants de mieux appréhender les rouages administratifs et financiers.

Depuis 2017, la « *loi Egalité et Citoyenneté* » impose aux établissements d'enseignement supérieur de reconnaître les compétences acquises dans **l'engagement étudiant**, qui sont validés par des crédits ECTS dans le cadre du diplôme. L'université de Tours, s'appuyant sur son expérience des 6 années précédentes (UEO engagement étudiant), propose alors aux étudiants de Licence de 2^{ème} et 3^{ème} année un élargissement de l'offre d'engagement bénévole dans des structures extérieures. Organisé comme l'un des volets possibles de reconnaissance de l'engagement étudiant, il se situe dans le cadre de l'UE CERCIP et est évalué à partir d'une restitution écrite, où doivent figurer une explicitation de leur expérience d'engagement et une réflexion sur les savoirs acquis.



La **Vie Etudiante**, c'est aussi l'ensemble des expériences, comme la pratique d'un sport, assister à un spectacle, la participation à des actions de prévention, ... Ce sont aussi des compétences transversales et des savoirs-être développés qui contribuent à former des citoyens lucides, éclairés, cultivés. Ces axes de formation favorisent la réussite des étudiants, leur épanouissement et leur intégration professionnelle, tout en contribuant à leur santé et leur bien-être. Cette crise sanitaire nous a mobilisé et obligé à penser différemment. C'est par la lutte contre l'isolement, par la valorisation de projets solidaires, par la reconnaissance de l'engagement, par la promotion des associations étudiantes que la Vie Etudiante permet aux étudiants de se construire, de se responsabiliser voire d'élever leur conscience sociale.

Cette année particulière à tous égards a mis en avant la capacité de nos équipes à se mobiliser, à imaginer, à trouver des solutions. Ce dynamisme nourrit le sentiment d'appartenance, favorise et renforce les échanges avec les différents partenaires naturels (Rectorat, Métropole, CROUS), confirme le rôle des associations étudiantes et consolide *in fine* les différents services de la Vie Etudiante (Santé, Culture, Sport, BVE).

Chiffres Clés :

- *Service de sports* : 5093 Pack Sport. Près de 9 000 étudiants pratiquants.
- *Culture* : 6800 PCE
- 74 associations étudiantes labellisées pour 9740 adhérents (+ 20% /l'an dernier). Label obligatoire pour demander des subventions au FSDIE.
FSDIE en 2019/20: 46 assos subventionnées pour 88 projets acceptés, avec un budget en hausse (de 128 000€ en 2018/2019 à 172 000€ en 2019/2020).

Bilan Culture 2019-2020

L'année 2019/2020 a été mouvementée côté culture du fait du blocage du site des Tanneurs en janvier puis du confinement, ces événements ayant entraîné l'annulation d'une partie de la programmation annuelle à Thélème et des ateliers de pratiques artistiques. On regrettera notamment l'annulation du festival « L'Audacieux » prévu fin mars et destiné à mettre en valeur les pratiques artistiques des étudiants, encadrées et autonomes, y compris le désormais traditionnel concert de l'Orchestre Universitaire à Thélème.

Plus de 6800 étudiants ont fait l'acquisition du Passeport Culture Etudiant – une légère baisse – et profité des nombreuses propositions des quelques 70 structures partenaires, jusqu'en mars 2020.

Avec le soutien de la DRAC, le réalisateur Frank Ternier a été accueilli en résidence au sein du GREEMAN et de l'Institut Denis Poisson. Sa collaboration avec les chercheurs de physique a abouti à la réalisation d'un film d'animation original qui sera présenté en janvier 21 salle Thélème. Frank Ternier a également travaillé avec une vingtaine d'étudiants issus de toutes les filières sur une réalisation collective qui sera montrée lors de la Fête de la Science en octobre 2020.

Le collectif Nighshot a proposé aux étudiants de la Troupe Universitaire de Tours un projet de voyage vers Mars mais les représentations prévues en mars ayant été annulées, la question de la possibilité d'une vie sur cette planète restera donc entière...



La programmation à Thélème incluait des co-accueils avec le CDNT, le CCNT, le CROUS et une belle collaboration entre le CEPRAVOI, le département de musicologie et le service culturel autour d'une résidence exceptionnelle de l'artiste ukrainienne Mariana Sadovska.

Le service culturel a poursuivi le développement et la diversification des propositions d'ateliers de pratiques aux étudiants en incluant des ateliers d'art numérique. La crise sanitaire a mis en lumière la nécessité pour son personnel de développer des compétences plus poussées dans le maniement des outils numériques afin de suivre les évolutions et la créativité de ces formats plébiscités par de nombreux artistes et prisés par les étudiants. Du côté des personnels, les ateliers théâtre et chant ont affiché complet, avec une frustration certaine des participants, privés de la présentation publique prévue en mai.

Il est à noter qu'en soutien au monde artistique durement frappé par la crise Covid-19, l'université a rémunéré les intervenants – artistes et techniciens – pour l'ensemble des prestations prévues et annulées.

Côté Thélème, l'étude des dossiers techniques pour les travaux de rénovation complète de Thélème, financés par le Conseil départemental s'est poursuivie. Un nouveau système son très performant a été installé en décembre 2019. Le reste des travaux est prévu à l'automne 2020, avec une réouverture de la salle en janvier 2021.

Enfin, le confinement prolongé a donné naissance à une belle initiative partenariale. A l'initiative de la mission égalité et de la MSH, a vu le jour une exposition participative destinée à valoriser la créativité de la communauté universitaire. Plusieurs artistes ayant été en résidence à l'université ont été associés au projet : la plasticienne Carole Marchais, le poète et musicien David Christoffel et, côté théâtre, Didier Girauldon et Constance Larrieu de la compagnie Jabberwock. Les œuvres sont visibles sur le site dédié et tous les acteurs de cette initiative espèrent organiser une exposition physique sur différents sites universitaires à l'automne, avec un vernissage le 19 novembre à l'occasion des 20 ans de la MSH.

Bilan UTL – Université du Temps Libre

Record d'inscriptions (278 contre 220 l'année précédente) pour l'Université du Temps Libre en 2019-2020. Conférences et activités ont été plébiscitées par les adhérents : tous les ateliers et cycles thématiques ont affiché complet, et la fréquentation des conférences du mardi au Plat d'Etain a connu une forte augmentation (plus de 1200 entrées d'octobre à mi-mars). Pour les conférences délocalisées, le bilan est très satisfaisant à Saint-Cyr, plus mitigé à Fondettes et Ballan. Le confinement est venu mettre un coup d'arrêt à une belle saison, avec l'annulation des activités entre mi-mars et mi-juin. Le lien a été maintenu avec les adhérents par des mails réguliers – très appréciés au vu des retours – incluant des informations sur des sites culturels et scientifiques pertinents.

D'avril à juillet les priorités ont été la préparation de la programmation 2020-21 en concertation avec les villes partenaires ainsi qu'une enquête auprès des adhérents sur leur souhait de se réinscrire ou non à la rentrée en fonction des propositions en présentiel et en distanciel. L'enjeu est réel pour l'UTL car les adhérents fréquentent ses activités pour se cultiver mais également pour la convivialité qu'un basculement vers des formes hybrides ou distancielles ne saurait garantir. Les fidèles de l'UTL ont également une moyenne d'âge qui les place dans la catégorie des publics vulnérables ;



il est donc primordial de leur garantir un accueil dans le strict respect des gestes barrières et mesures de distanciation sociale. Avec l'aide du CAPE, de la DPNM et de la DSI, l'UTL a choisi un logiciel d'inscription aux conférences qui permettra de respecter une jauge de public raisonnable dans l'Amphi Beaumont, où toutes les activités ont été placées. Une solution d'enregistrement et de diffusion synchrone des conférences a également été retenue. Enfin, il a été décidé de reporter les inscriptions à septembre afin que les adhérents aient une meilleure connaissance de la situation sanitaire et des propositions d'adaptation du programme d'activités.

Le SSU

Au-delà des actions récurrentes, cette année universitaire a été marquée par le développement du centre de santé ouvert en octobre 2018, avec le recrutement de temps médical supplémentaire et la mise en place de nouveaux partenariats, notamment en ophtalmologie ou en ORL au CHU. Le SSU a ainsi poursuivi ses actions d'accompagnement médical, social et psychologique des étudiants. Au total, près de 10 000 consultations ont eu lieu cette année.

Concernant l'accompagnement du handicap, 612 étudiants ont bénéficié d'aménagements de scolarité et/ou d'examens. Des actions de sensibilisation de la communauté universitaire ont été également menées.

Concernant les actions de prévention, la mise en place de la CVEC a permis le recrutement à temps plein d'un coordinateur des Etudiants relais santé, permettant de donner de l'ampleur aux actions menées en direction et avec des étudiants, sur les thématiques de la réduction des risques en soirées festives, de la promotion de la santé sexuelle, de la nutrition ou de la promotion de la santé mentale notamment.

La crise sanitaire a bouleversé l'activité du service qui, resté ouvert, a développé des téléconsultations, en alternance avec des consultations présentiels, avec un regain au niveau des accompagnements sociaux d'urgence.

Mission égalité et Mission handicap 2019-2020

Durant l'année universitaire 2019-2020, l'accompagnement des personnels en situation de handicap a été renforcé grâce à la création d'un poste de Correspondante handicap des personnels et au lancement des travaux de conventionnement avec le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP). Parallèlement, le lancement du processus de conventionnement *Atouts pour tous* dans le cadre d'un Plan Régional pour l'Insertion des Travailleurs Handicapés (PRITH) permettra aux étudiants en situation de handicap d'être en lien avec les entreprises en vue de leur insertion professionnelle.

Ces actions s'insèrent dans une politique visant à améliorer l'accueil et l'accompagnement des personnes en situation de handicap : personnels, doctorants et étudiants. Une mobilisation d'envergure des services concernés, comme le Service de santé universitaire, a permis de mettre en place un suivi sur mesure durant la période de crise sanitaire due à la pandémie de COVID-19. Par ailleurs, des affiches, des vidéos et des pages web ont été créées et relayées sur les sites de l'université et les réseaux de communication pour sensibiliser et informer sur les moyens existant à l'université pour accompagner les personnes en situation de handicap.



L'année universitaire 2019-2020 a été caractérisée par un travail de consolidation des actions en faveur de l'égalité professionnelle et dans les études, ainsi que des actions de lutte contre les violences et les discriminations. Des actions de sensibilisations et de préventions ont été réalisées, comme le Hackathon *HackaTours : pour dire stop aux violences à l'université de Tours*, qui permettra en 2020 l'ouverture d'une page-web d'information et de signalement sur l'ENT de l'université. En 2020, l'université a également répondu avec succès à un appel du Fonds en Faveur de l'Égalité Professionnelle (FEP) pour réaliser de nouvelles actions de prévention des violences faites aux femmes durant l'année universitaire 2020-2021, notamment une *Marche orange*. L'université a également répondu à l'appel du Groupement d'Intérêt Scientifique (GIS) *Institut du genre*, dédié aux recherches françaises sur le genre et les sexualités. La série de conférences *Culture et sciences, au féminin !*, organisée dans le cadre des Mercredis de Thélème, a proposé des rencontres autour des actrices de la culture et des savoirs avec des approches historiques, littéraires, sociologiques, scientifiques.

A cause de la situation sanitaire, certaines manifestations prévues durant le printemps 2020 n'ont pas pu avoir lieu, mais l'engagement n'a pas pour autant cessé. Durant le confinement, une permanence a été mise en place pour les personnels et les étudiants. Les services se sont également mobilisés pour accompagner et prendre en charge les victimes de violences. Le *Protocole* sur les violences, les discriminations et les harcèlements a en outre permis de suivre plusieurs situations difficiles au sein de l'université.

La Mission égalité a travaillé aux soutiens d'actions étudiantes contre les violences et la précarité menstruelle, en contribuant à la réalisation de conférences et d'actions spécifiques sur la distribution de protections hygiéniques. Des emplacements dédiés aux protections et aux préservatifs ont en outre été réservés dans les distributeurs de l'université : ce travail se poursuivra durant l'année 2020-2021 et permet à l'université de Tours d'être, en ce domaine, une référence pour d'autres universités françaises.

Informier

Durant le confinement, l'université de Tours a réuni très régulièrement ses instances. Ainsi, la commission formation et vie universitaire (CFVU), le conseil académique (CAC), le comité technique, le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ainsi que le conseil d'administration ont été réunis très régulièrement pour exercer leurs fonctions habituelles mais aussi pour se voir présenter les nouvelles façons d'enseigner et mesurer les conséquences de la situation sanitaire sur les étudiants et les personnels.

Communication interne :

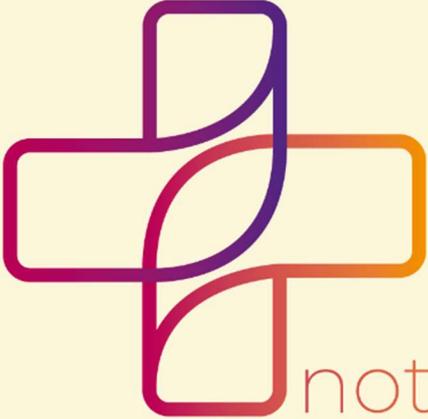
Avec plus de 2 400 agents et enseignants chercheurs, l'université de Tours est le deuxième plus gros employeur de la métropole, après le CHRU. Créer une politique de communication interne est essentiel pour informer les personnels sur les actualités de l'université (journal interne, actualités web, newsletter du Président, écrans d'affichage dans les composantes). Cette politique a également pour objet de fédérer



et renforcer le sentiment et la fierté d'appartenance (goodies, rentrée académique, cérémonie des docteurs, 50 ans de l'université, alumni, livret d'accueil des personnels). Par ailleurs, depuis la création de notre nouvelle charte graphique, la direction de la communication accompagne les services dans la réalisation de supports de communication à destination des personnels et/ou des étudiants (par exemple SSU, Service de la vie étudiante, Relations internationales, Université 2040) L'idée est d'intégrer dans les services une culture communication et de créer une identité forte et partagée par le plus grand nombre.

LE SERVICE DE SANTÉ UNIVERSITAIRE
VOUS ACCOMPAGNE TOUTE L'ANNÉE

votre
SANTÉ



notre
PRIORITÉ

PRÉVENTION & CONSULTATIONS

CONSULTATIONS DE MÉDECINE GÉNÉRALE ET DE SPÉCIALITÉ
RDV en ligne sur: univ-tours.contactsante.fr

TOUTES LES INFOS: univ-tours.fr/sante





ST université de TOURS

Direction de la vie étudiante

☎ 02 47 36 66 56

✉ projet-cvec@univ-tours.fr

🌐 univ-tours.fr/cvec

2019 | 2020

APPEL À PROJETS CVEC






Budget Participatif Etudiant

bpe.univ-tours.fr





Aménage ton campus propose & vote





espaces détente



3^e édition | Campus de Grandmont

1^{er} étape | Dépôt des projets du 7 nov. au 19 déc. 2019

www.bpe.univ-tours.fr



Cours de préparation linguistique et culturelle en anglais

Conditions ou pré-requis

- > Avoir un projet de mobilité internationale dans le cadre :
 - d'un échange Erasmus ou d'une convention inter-universitaire
 - d'un stage en entreprise à l'étranger
- > Déjà posséder des bases en anglais
- > Être inscrit en L2 ou L3, sauf filière Anglais ou LEA

INSCRIPTIONS
via votre ENT
dès le
14 SEPTEMBRE
2020 !

Semestre 1 2020-2021

Jeudi 24 septembre de 14h à 16h	Les Jedis 1er et 8 octobre de 14h à 16h	Jeudi 26 novembre de 14h à 16h30
<p>Présentation des dispositifs de mobilité par les Relations Internationales:</p> <ul style="list-style-type: none"> > Les chiffres clés à l'international > Les dispositifs et les acteurs de la mobilité à l'Université de Tours > Présentation des personnes ressources pour la mobilité en Europe et hors d'Europe > Pourquoi partir en mobilité ? > Présentation de l'organisation générale de l'UEO. 	<p>Module Interculturel, dispensé par un enseignant américain:</p> <ul style="list-style-type: none"> > Comment acquérir une réelle compétence interculturelle > Choc culturel et choc culturel inversé > Ethnocentrisme et stéréotypes > Communication non-verbale > Communication interculturelle > Apport de la mobilité internationale dans son parcours professionnel. 	<p>Atelier 'Comment bien rédiger sa candidature en anglais':</p> <p>Dans les pays anglophones les CV diffèrent fondamentalement des CV en France, aussi bien dans leur contenu que dans leur forme.</p> <p>Cet atelier vous aidera à construire des documents en anglais qui vous permettront d'être efficace dans votre recherche d'emploi ou de stage.</p>

Les Jedis 15 et 22 octobre, 5, 12, 19 novembre, et 3 décembre Cours de langue dispensés par un lecteur d'anglais
<p>Préparation linguistique & culturelle - Thèmes abordés en langue anglaise:</p> <p><u>Connaissance du pays</u> Organisation administrative et politique, histoire contemporaine, population (minorités...), système universitaire, système de santé, culture (littérature, cinéma, arts), loisirs, traditions (locales, fêtes annuelles), patrimoine, données économiques, politiques, sociales, histoire...</p> <p><u>Préparation avant le départ</u> Formalités administratives (CNI, passeport, visa), monnaie (compte bancaire, taux de change), santé (carte européenne ou internationale), assurance logement...</p> <p><u>Dans le pays, aspects pratiques</u> Répondre à une annonce: recherche d'un job, d'un logement, choix des enseignements et inscription à l'université, vie dans l'université partenaire...</p>

Nombre d'heures

- > 21h pour le semestre, validées dans le cursus : 2 ECTS

Evaluation

- > CV et lettre de motivation personnels rédigés en anglais
- > Contrôle continu oral et examen écrit (jeudi 10 décembre 2020)

Contact: Direction des Relations Internationales
☎ 02 47 36 66 65
✉ aurere.leroy@univ-tours.fr



Communication de la recherche

Entre septembre 2019 et juin 2020, 56 communiqués ont été envoyés à nos contacts presse régionaux, dont plus d'une trentaine axée sur la recherche. Les retombées ont été systématiques.

Sur la même période, ce ne sont pas moins de 24 articles qui ont été publiés par nos enseignants-chercheurs dans *The conversation* (média scientifique en ligne à destination du grand public et largement relayé par les médias traditionnels), avec un total de 227 852 vues et des republications sur des médias nationaux. Les rubriques en tête concernent la Covid-19 et la santé.

La rentrée 2019 a vu se concrétiser un autre chantier majeur, en collaboration étroite avec la DRV : la création d'une fiche de présentation pour chacun des 36 laboratoires (38 fiches, dont 2 consacrées à des projets de recherche). Ces fiches constituent un véritable outil de communication externe (colloques, partenaires, projets de recherche, doctorants, etc.) et ont été mises en ligne sur le site de l'université. Elles sont désormais téléchargeables et imprimables au besoin.

Concernant la première édition de Détours des Sciences, évènement de vulgarisation scientifique sur le thème de l'alimentation et de la santé, la fréquentation s'est élevée à 650 personnes environ, avec un total de 73500 impressions sur l'ensemble des réseaux sociaux. Des intervenants prestigieux comme Jean Jouzel, sont venus partager leurs recherches dans leurs domaines spécifiques.

Communication web

Une [nouvelle page d'accueil](#) du site portail de l'université a été mise en place en septembre 2019.

Plus ergonomique et dynamique, ce nouvel accueil montre le dynamisme de notre établissement via la mise en avant de nos actualités, aussi bien à destination de nos étudiants qu'à caractère scientifique.

Ce dispositif est également le point d'entrée vers nos réseaux sociaux : [Facebook](#), [Twitter](#), [Instagram](#), [LinkedIn](#) & [Youtube](#).

BIBLIOTHÈQUES CULTURE ORIENTATION & INSERTION AGENDA ACCÈS DIRECTS FACULTÉS, INSTITUTS & ÉCOLE Mot-clé

L'université Formations Campus Recherche International COVID-19

COVID-19

Covid-19 : Vigilance à l'université

Toutes nos actualités >

← → 2 / 3

Agenda

21 Sept. - 31 Oct.
VIE ÉTUDIANTE
Formulaire pour se déclarer cas contact, cas suspect ou testé positif auprès du SSU

21 Sept. - 15 Oct.
VIE ÉTUDIANTE VIE DE L'UNIVERSITÉ
Stand et kits de prévention COVID

23 Sept. - 26 Nov.
VIE DE L'UNIVERSITÉ
Covid-19 : Stand mobile de dépistage

20 Oct. - 09 Nov.
VIE DE L'UNIVERSITÉ
Siégez au sein du conseil d'administration de l'Université de Tours en

23 Oct.
DOCUMENTATION - BIBLIOTHÈQUE
Changement de programme pour les ouvertures

05 Oct. - 31 Déc.
RECHERCHE
The Conversation - Nos articles parus

31 Août
VIE ÉTUDIANTE
Hotline étudiante 100% connectée

Suivez-nous sur les réseaux sociaux

tous

DÉPISTAGE GRATUIT COVID-19

Un doute ? Faites vous dépister, même sans symptômes ! Cette semaine le stand de dépistage sera présent au Restaurant Universitaire des Tanneurs le mardi, mercredi et jeudi de 16h30 à 19h30. Plus d'infos → <https://t.co/fFPECwmnr5> <https://t.co/F59nQ8Nnj8>

il y a 18 minutes

#RECHERCHE : APPEL À PARTICIPATION

Aidez les chercheurs du laboratoire Vallorem de l'université de Tours qui mènent actuellement une étude sur la perception et le comportement des Français à l'égard du Covid-19. Participez à l'enquête ici → <https://t.co/WktLUNAJEwl> <https://t.co/p0l557anzQ>

il y a 18 heures

Ouverture nocturne des BU

jusqu'à 20h30 ! Profitez de vos BU en soirée pour bien préparer vos examens ! Depuis le 19 octobre pour la BU des Tanneurs, et à partir du 2 novembre pour les BU des Deux-Lions, de Grandmont et de médecine. Plus d'infos → <https://t.co/bPYdUNRFN9> <https://t.co/j4mPC9ep2C>

il y a 4 jours



PRATIQUE

Inscription
Offre de formation
Santé
Sport
Culture
Contacts
Plans d'accès

ACCÈS RAPIDES

Annuaire
Nos unités de recherche
Bibliothèques
Marchés publics
Recrutement
Intranet
ENT

SUIVEZ-NOUS

Facebook
 Twitter
 Instagram
 Youtube
 LinkedIn

Le pôle web a également développé le site web [DéTours des sciences](#), véritable vitrine de l'événement il a permis de détailler le programme et les intervenants en amont. Il permet également de consulter la totalité des vidéos des différentes conférences afin d'apporter une visibilité suite à cette manifestation.



Cette première édition de DéTours des sciences est l'occasion d'aborder un sujet récurrent dans nos vies quotidiennes : l'alimentation. Quels défis environnementaux et sociétaux doit-on relever pour garantir notre système alimentaire ? Quels liens entretiennent alimentation et santé ? À quelles angoisses doit-on faire face lorsqu'il s'agit de manger ? Autant de questions passionnantes qui seront abordées au cours de ces deux jours de conférences et débats ouverts au grand public.

4

demi-journées

4

thématiques

12

intervenants

Programme des conférences

▶ Vendredi 8 novembre - matin

▶ Vendredi 8 novembre - après-midi

▶ Samedi 9 novembre - matin

▶ Samedi 9 novembre - après-midi

4 thématiques grand public

LES GRANDS DÉFIS DE L'ALIMENTATION

MANGER EN SANTÉ

PEURS ET PLAISIRS ALIMENTAIRES

TABLE DE DEMAIN



Dans le cadre des élections universitaires, a été créé, avec le concours de la Direction des Affaires Juridiques, un site dédié : <https://elections.univ-tours.fr/>

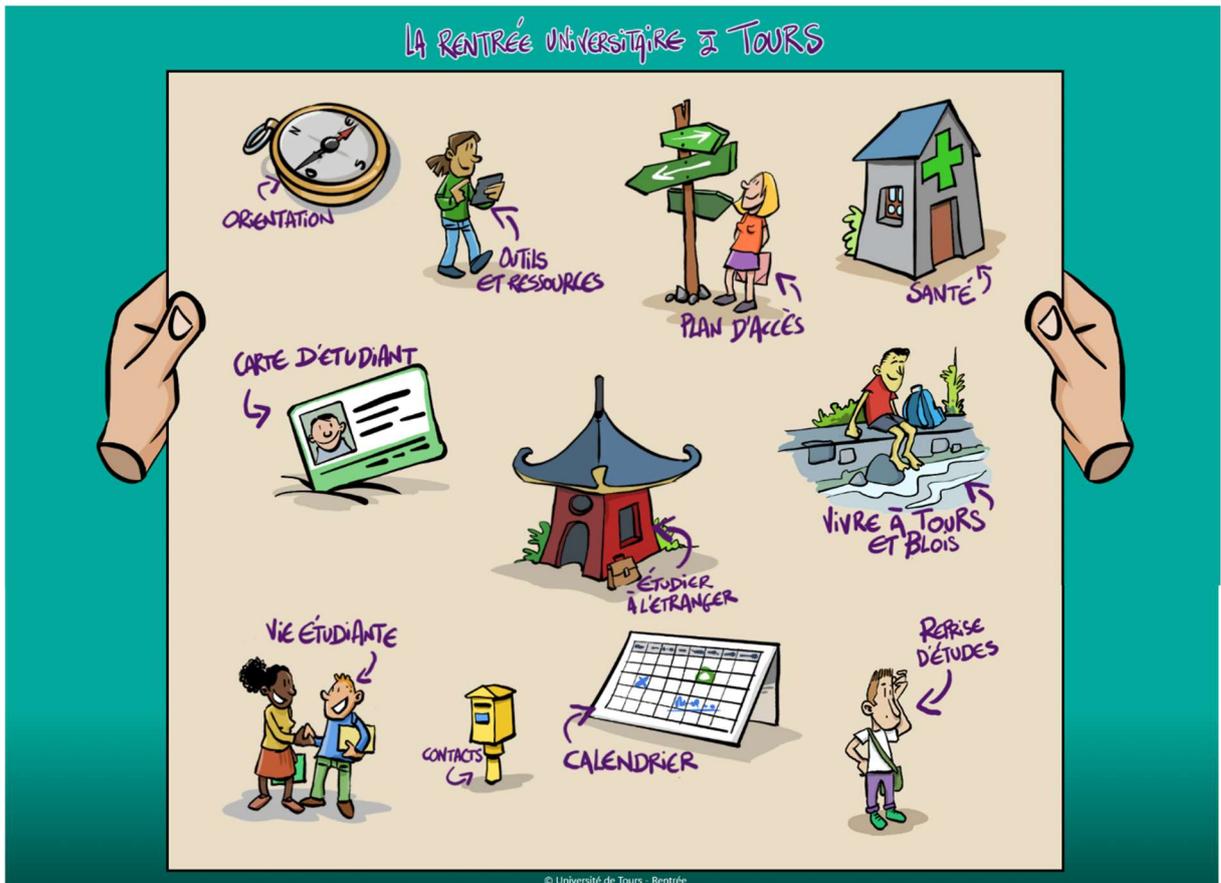
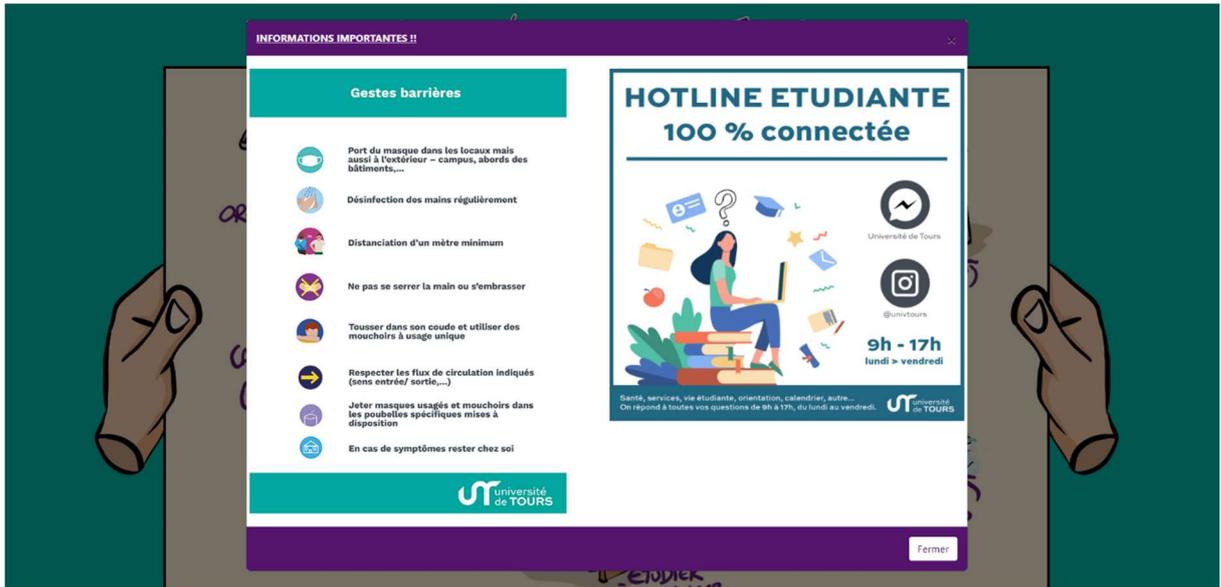
Regroupant toutes les informations concernant le processus électoral, aussi bien pour les étudiants que les personnels.

Pendant le confinement, le site <https://coronavirus.univ-tours.fr/> a été mis en ligne en quelques jours. Il reprenait toutes les informations et réglementations relatives à cette situation inédite.

Il a été actualisé quotidiennement afin de répondre au mieux au besoin de l'établissement. Il est aujourd'hui en sommeil mais peut être relancé en cas de besoin.

Est proposé en outre un nouvel outil <http://rentree.univ-tours.fr/> à destination des étudiants qui n'ont pas pu faire leur rentrée physiquement pour la première fois.

Il regroupe tous les renseignements concernant l'orientation, la santé, la vie étudiante, la reprise d'études, les études à l'étranger, les outils et ressources, les plans d'accès, le calendrier, la carte étudiante et vivre à Tours...





Tout au long de l'année, la direction de la communication a apporté son soutien aux unités de recherche pour le suivi et l'évolution de leurs sites web mais également en développant des plateformes sciencesconf pour les événements scientifiques. Il s'agit de mini-sites permettant aux organisateurs de congrès de communiquer sur les programmes, gérer les inscriptions et les paiements, etc...

V. Moyens humains, financiers et immobiliers : perspectives et enjeux

Vie institutionnelle

Les élections universitaires aux trois conseils centraux de notre université (CA – CFVU – CR) étaient prévues en mars 2020 (pour les représentants des étudiants) et avril 2020 (pour ceux des personnels). La covid 19 et le confinement afférent en ont décidé autrement et seules les élections des représentants des étudiants ont pu se dérouler selon le calendrier initial, soit les 4 et 5 mars.

Les taux de participation ont été supérieurs à la moyenne nationale et bien meilleurs qu'aux scrutins précédents. Près de 3 500 étudiants se sont mobilisés pour élire leurs représentants.

Les élections des personnels, fixées initialement au 2 avril, ont été reportés au 15 octobre 2020.

Résultats des élections étudiants

Le taux de participation aux élections étudiantes connaît une progression importante par rapport au scrutin de 2018. De cette manière, l'université de Tours se place désormais au dessus de la moyenne nationale s'élevant à 9,1 %.

Conseil	Participation 2020	Participation 2018
Conseil d'administration	11,47 %	8,72 %
Commission de la formation et de la vie étudiante	10,97 %	8,42 %
Commission de la recherche	7,82 %	6,23 %



Répartition des sièges

- Conseil d'administration

Liste A - Uni pour l'avenir : 1 siège

Liste B - Bouge ton campus : 4 sièges

Liste D - UNEF, le syndicat étudiant et associations étudiantes, Ensemble pour défendre nos droits et contre la précarité : 1 siège

- Commission Recherche

1 siège

- Commission de la formation et de la vie étudiante

Secteur 1 : les disciplines juridiques, économiques et de gestion

Liste A - Uni pour l'avenir : 1 siège

Liste B - Bouge ton campus : 1 siège

Liste D - UNEF, le syndicat étudiant et associations étudiantes, Ensemble pour défendre nos droits et contre la précarité : 1 siège

Secteur 2 : les lettres et sciences humaines et sociales

Liste A - Uni contre les blocages et pour l'avenir : 1 siège

Liste B - Bouge ton campus : 3 sièges

Liste C - Etudiant.e.s pour une université d'émancipations : 1 siège

Secteur 3 : les sciences et technologies

Liste A - Bouge ton campus : 3 sièges

Liste B - UNEF, le syndicat étudiant et associations étudiantes, Ensemble pour défendre nos droits et contre la précarité : 1 siège

Secteur 4 : les disciplines de santé

Liste A - Bouge ton campus : 4 sièges

Le travail à distance et le télétravail

Le confinement national mis en place du 17 mars au 11 mai 2020 a imposé le travail à distance généralisé. Les personnes dont l'activité n'était pas compatible avec le télétravail et celles qui devaient garder leurs enfants de moins de 16 ans ont pu être placées en autorisation spéciale d'absence (ASA) leur permettant de continuer à percevoir l'ensemble de leurs salaires pour toute la durée du confinement. Malgré tout, certains personnels placés en Autorisation Spéciale d'Absence ont pu continuer à assurer quelques tâches (lecture des mails, réponses au téléphone).

Sur 1169 personnels BIATTS recensés, 824 ont télé-travaillé, 44 ont travaillé sur site et 301 ont été placés en ASA. Ainsi, plus de 70% des personnels BIATSS ont travaillé à distance (62% des personnels des services centraux et communs et 76% dans les composantes). L'ensemble des enseignants-chercheurs et des enseignants ont assuré la continuité du service public de l'enseignement en assurant leurs cours en distanciel.



Un questionnaire sur le travail à distance pendant la période de confinement a été envoyé en juillet 2020 aux personnels BIATSS. 563 réponses ont été reçues qui montrent que 118 personnes sur les 563 pratiquaient le télétravail avant le confinement. Le questionnaire indique que 72 % des répondants n'ont pas rencontré de difficultés pour organiser leur temps de travail et 94 % ont participé à des réunions d'équipe. Les circonstances particulières du confinement ont conduit 86 % des personnels à adapter leurs horaires de travail. Le questionnaire portait également sur l'évolution du télétravail : 47 % ont indiqué souhaiter plus de jours de télétravail régulier et 25 % plus de jours de télétravail occasionnel à distance.

Un groupe de travail a été constitué avec des membres du Comité technique et du CHSCT pour faire évoluer le protocole sur le télétravail en application du décret n° 2020-524 du 5 mai 2020 modifiant le décret n° 2016-151 du 11 février 2016 relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du télétravail dans la fonction publique qui prévoit la possibilité de télétravailler jusqu'à 3 jours par semaine et de cumuler le télétravail régulier et le télétravail occasionnel.

L'université de Tours a mis en place un accompagnement pour les personnels travaillant à distance pendant le confinement :

- Réunions régulières d'équipe
- Mise à disposition d'équipements informatiques
- Possibilité de saisine de la psychologue du travail et du médecin du travail
- Réunions hebdomadaires du CHSCT et bi-mensuelles du Comité Technique

Actions en faveur de la qualité de vie au travail

L'université de Tours a poursuivi la mise en œuvre d'actions en faveur de la qualité de vie au travail des personnels :

- Réalisation d'un plan d'actions, présenté au CHSCT en novembre 2019, sur la prévention des risques psychosociaux dans le cadre du diagnostic réalisé par un cabinet choisi suite à une mise en concurrence et en lien avec un groupe de travail constitué de représentants du Comité Technique et du CHSCT.
- Déploiement d'actions de formations innovantes pour améliorer les conditions d'exercice du travail : ateliers d'échanges de pratiques, formation au télétravail..
- Recrutement d'un médecin du travail à 80 %
- Projet FIPH retenu par le ministère de la fonction publique en janvier 2020 : création d'espaces de dialogue et d'écoute en lien avec le CNRS.



Finances

L'année 2019 a vu la consolidation de la situation financière et patrimoniale de l'établissement, permettant d'assurer la soutenabilité de ses engagements, contrairement à l'année 2020, qui est profondément affectée par la pandémie « Covid 19 ».

Ce budget a été exécuté conformément au décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié, relatif à la gestion budgétaire et comptable publique (GBCP), qui prévoit une double comptabilité, budgétaire et patrimoniale.

Situation patrimoniale

L'exercice comptable 2019 se solde par un résultat excédentaire de 4,513 M€, en nette hausse (2,867 M€ en 2018), représentant 2,28% de l'ensemble des produits encaissables, contre 1,49% en 2018.

Ce résultat comporte des changements de comptabilisation, sur les droits d'inscription, et un retraitement réglementaire du premier encaissement de la CVEC¹, en 2018. Replacés sur une base homogène, les résultats 2018 et 2019 s'élèveraient respectivement à 2,357 M€ et à 3,321 M€, soit une augmentation sensible de + 0,964 M€.

La capacité d'autofinancement (CAF) connaît les mêmes retraitements, d'où une CAF 2019 ramenée à 7,292 M€ contre 6,478 M€ en 2018, soit une augmentation de + 0,814 M€.

L'apport au FDR s'accroît de 2 880K€, résultant d'une augmentation de la CAF de +1 496K€ et d'un excédent des financements externes par rapport aux investissements.

¹ Contribution vie étudiante et de campus

La comptabilité budgétaire

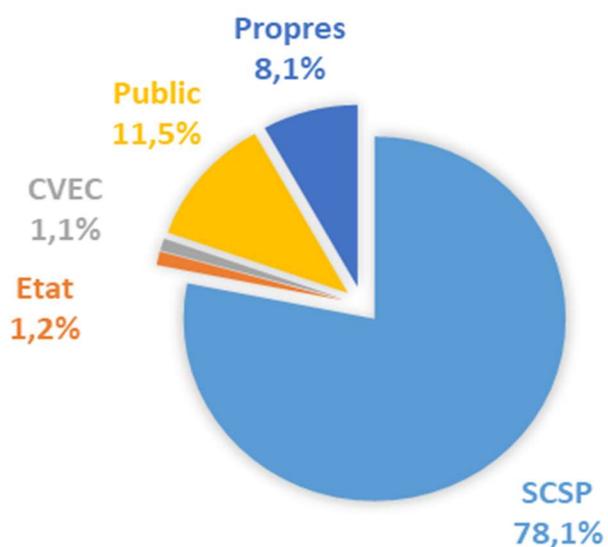
(en K€)	2018		2019	
Budget agrégé	Budget	Exécution	Budget	Exécution
RECETTES	207 411	199 051	211 871	209 896
% Exécution		96,0		99,1
DEPENSES (CP)	207 926	197 850	212 831	208 255
% Exécution		95,1		97,8
SOLDE BUDGETAIRE	-515	1 201	-960	1 641
DEPENSES (AE)	216 069	206 748	211 422	206 572
% Exécution		95,7		97,7

Cet exercice marque une amélioration des taux de consommation, en A.E. comme en CP, qui atteignent l'objectif de 90 % par rapport aux autorisations ouvertes, sauf pour l'investissement (87,8%), qui reste cependant proche de la référence.

Le solde budgétaire 2019, déficitaire en prévision, est excédentaire en exécution, comme en 2018.

Les recettes

ORIGINE DES RECETTES





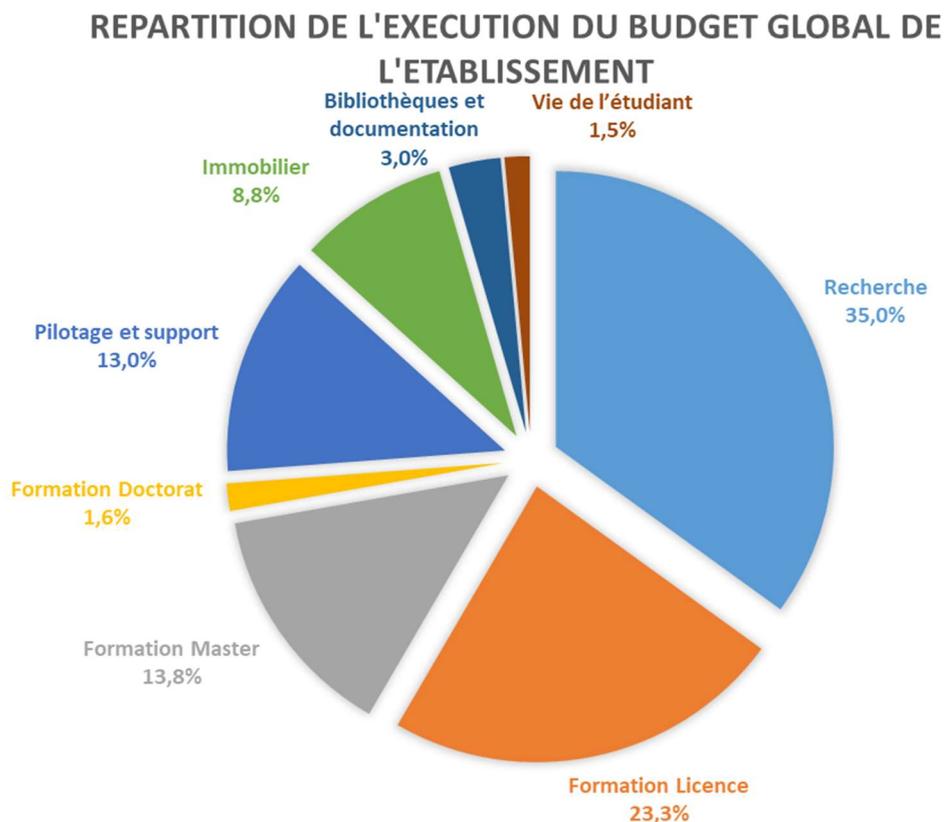
La structure des recettes de l'établissement reste stable. L'État est le principal financeur (79,3%), puis viennent les subventions publiques (11,5%), des collectivités territoriales : Région Centre V.L., Tours Métropole V.L., ANR et l'Union Européenne, pour l'essentiel. Les recettes propres tirées des activités de l'établissement, qui incorporent en 2019 la nouvelle C.V.E.C., représentent 9,2%.

RE (K€)	2018	2019	Var.
SCSP	162 906	164 001	1 095
Autres recettes	36 144	45 895	9 751
TOTAL	199 050	209 896	10 846

Au sein des concours financier de l'État, le principal est la Subvention pour Charges de Service Public (SCSP), en augmentation de 1 095 K€ en raison de diverses compensations et des moyens supplémentaires liés à la loi O.R.E., sur la fraction masse salariale.

Les autres recettes se composent de subventions en provenance de l'Etat et des autres entités publiques, pour 24 303 K€, des droits d'inscription pour 3 869 K€, de la nouvelle contribution de vie étudiante et campus pour 2 000 K€, du versement pour taxe d'apprentissage, 1 158 K€, des recettes de la formation continue 2 811 K€, et enfin de diverses recettes d'activité, en particulier de recherche et du domaine immobilier, pour 10 543 K€.

Les dépenses



Près de 39 % des crédits de paiement ont été consacrés en 2019 aux dépenses de formation et 35% au domaine de la Recherche. Ces deux activités principales de l'établissement totalisent près des trois quarts des C.P. consommés, chiffre assez stable sur ces quatre dernières années. Les fonctions pilotage, support et immobilier oscillent autour de 21%.

Dépenses d'exploitation(CP)	2018	2019	Var.
Personnel	161 532	163 216	+1,04%
Fonctionnement	23 599	25 220	+6,87%
Investissement	12 720	19 820	+55,8%
Total	197 851	208 256	+1,79%



Les dépenses de personnel, de 163 216 sont en hausse de 1 684K€, en raison de plusieurs facteurs : schéma d'emplois, régime indemnitaire, GVT (1690 K€).

Les dépenses de fonctionnement sont en hausse de 1 621 K€, due en partie à une modification de comptabilisation de la documentation (304K€), soit une hausse mesurée de 5,58 %.

Les dépenses d'investissement s'exécutent de manière cyclique, avec un décalage entre les autorisations d'engagement (AE) et les crédits de paiement (CP). Après des engagements (AE) élevés l'année précédente, 2019 marque une nette hausse de 7 100 K€ en CP, principalement dans le domaine de l'immobilier.

Soutenabilité budgétaire

Celle-ci s'apprécie en tenant compte des résultats de notre situation patrimoniale ainsi que des grandeurs liées à la trésorerie.

S'agissant des principaux agrégats de comptabilité générale, ceux-ci s'améliorent globalement sur l'année 2019 :

- Le fonds de roulement (FDR) au 31/12/2019 s'accroît de 2 965 K€, pour s'établir à 36 171 K€, soit 69 jours de dépenses courantes décaissables, contre 64 jours en 2018.
- La trésorerie, bien qu'en diminution conjoncturelle de 1 587 K€, s'établit à un niveau de 47 703 K€, soit 91 jours de dépenses courantes décaissables (95 jours au 31/12/2018).

Les indicateurs issus de la comptabilité budgétaire sont également satisfaisants :

- Le solde budgétaire, de 1642K€ augmente de 442K€ par rapport à 2018, contribuant structurellement à l'augmentation de notre trésorerie ;
- L'impact des opérations pluriannuelles se traduit par des restes à payer sur les exercices postérieurs à 2019 de 48 818K€ et des restes à encaisser de 42 526 K€, soit au total une dette nette pour les exercices futurs de 6 291K€, en diminution sensible par rapport à 2018 (19 556K€). Ce montant est parfaitement compatible avec celui de notre trésorerie rappelée plus haut.

En conclusion, au vu des résultats de l'exercice écoulé, les engagements de l'établissement apparaissent soutenables.

En revanche, le début de l'année 2020 subit fortement les conséquences de la pandémie. Celle-ci s'est traduite par un ralentissement des activités, entraînant des mouvements imbriqués de hausse et de baisse, sur les dépenses comme sur les recettes tirées des activités. On notera ainsi une diminution de charges dans les domaines des déplacements/représentation, d'achats de fournitures courantes, l'achat de produits et l'équipement de prévention (261K€), le développement de la numérisation des enseignements (902K€), ainsi qu'une hausse des dépenses liées à la précarité alimentaire et numérique de nombre d'étudiants.

L'hybridation de notre enseignement, et plus largement toutes les adaptations liées au contexte sanitaire, ont eu un impact financier. Pour l'année 2020, il a été évalué à 1,2 M€, dont 900 000 € au titre des dépenses liées au numérique (serveurs,



ordinateurs, réseaux, équipements de salles, enseignements à distance...) et 300 000 € au titre des dépenses liées aux mesures sanitaires (masques, gel hydroalcoolique, signalétique, vitres de protection...). Il faut ajouter à cela les dépenses réalisées en faveur des étudiants et financées sur la CVEC d'un montant de 241 K€ (numérique - aides alimentaires – compensations financières liées à la perte d'un emploi...). Au total, l'université de Tours a donc consacré 1,5 M€ en 2020 aux dépenses liées à la crise sanitaire.

L'université a recruté également une ingénieure pédagogique et une apprentie pour soutenir la demande de formation des enseignants sur la pédagogie à distance et pour les accompagner tout au long de la période.

Dans le domaine de l'immobilier, s'observent simultanément des retards de chantier et des surcoûts d'opération par l'intégration des mesures de protection sanitaire (190K€). Tous les impacts ne sont pas encore connus précisément, mais l'estimation pouvant être faite est de l'ordre de 1150 K€. Il apparaît d'ores et déjà que ces conséquences se prolongeront sur l'exercice 2021 à un niveau au moins équivalent.

Patrimoine immobilier

- *Adoption du schéma pluriannuel immobilier (SPSI) et dévolution immobilière*

Le Conseil d'administration a adopté le 16 décembre 2019 le schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI), qui fixe la stratégie immobilière de l'université de Tours pour cinq ans (2020-2024). Elle s'inscrit dans une volonté politique clairement affirmée de placer le patrimoine immobilier comme un moyen de transformation de l'université pour qu'elle réalise de façon optimale ses trois missions fondamentales : l'enseignement, la recherche et l'innovation. Le SPSI comprend un volet diagnostic de l'ensemble du parc immobilier de notre université qui compte 87 bâtiments répartis sur la ville de Tours et à Blois représentant 204 320 M2 sur plus de 50 Ha. Le volet stratégique est appuyé sur la connaissance détaillée de ce parc immobilier et se donne pour objectifs de contribuer à la réussite des étudiants grâce à des innovations pédagogiques, au développement de l'attractivité par une ouverture locale, nationale et internationale et à l'accroissement des ressources propres par un renforcement du pilotage notamment de la fonction immobilière.

Pour répondre à ces objectifs, les axes de cette stratégie sont :

- Rassembler : pour créer des pôles disciplinaires permettant une rationalisation des surfaces,
- Transformer : pour adapter les locaux aux nouvelles technologies tout en intégrant les questions liées au développement durable
- Utiliser : pour optimiser les locaux en prenant en compte l'évolution des usages,
- Valoriser : pour accroître les ressources propres par la location de locaux qui auront été rassemblés, transformés et mieux utilisés.



Le SPSI ayant été approuvé par le MESRI et la Direction Immobilière de l'Etat (DIE), le Conseil d'administration a approuvé le 16 décembre 2019 le principe de dévolution immobilière qui avait été débattu en 2017. Un dossier de dévolution a été rédigé par la Direction des affaires juridiques et du patrimoine (DAJP) et a été approuvé par le MESRI et la DIE. La convention de dévolution a également été approuvée. La signature a été repoussée en raison du confinement. La convention prévoit le versement d'1,5 M€ à l'université de Tours, qui a été effectué. L'université de Tours continue à être éligible au Contrat de Plan Etat-Région (CPER), qui permet de financer les plus lourds chantiers immobiliers et d'obtenir des fonds pour la mise en sécurité de l'ensemble de ces locaux. Le transfert de propriété à l'université de Tours de tous les biens de l'Etat qu'elle occupe se fera par actes notariés. L'université de Tours disposera ainsi de plus de facilités pour une gestion dynamique de son patrimoine. Elle deviendra un acteur incontournable vis-à-vis des collectivités locales, et notamment la métropole de Tours, en étant propriétaire de biens situés sur l'ensemble de la ville. Elle pourra ainsi plus rapidement mettre en œuvre les axes stratégiques fixés dans le SPSI.

- **Travaux immobiliers**

Poursuite des chantiers immobiliers

La réhabilitation de l'IUT - site Jean Luthier - a été achevée en 2019 pour un montant de 11 M€. L'opération a permis d'améliorer la performance énergétique de bâtiments et d'améliorer les conditions d'accueil des étudiants et des personnels.

La réhabilitation du bâtiment Vialle - site Tonnellé - a débuté en mai 2019 pour un montant de 7 M€. Elle devait être achevée en juillet 2020 mais a pris du retard en raison du confinement et des travaux liés au réseau de chaleur. L'opération prendra fin en mars 2021 et permettra d'accueillir dans un bâtiment totalement rénové des équipes de recherche de renommée nationale et internationale.

L'extension de l'École Polytechnique de Tours (EPU) - site Portalis - est lancée pour un montant de 22 M€. Le dossier d'expertise et le dossier d'évaluation environnementale ont été validés par le Rectorat et la DIE début 2020. L'université de Tours assure la maîtrise d'ouvrage de cette opération qui va permettre de regrouper les activités d'enseignement et de recherche de l'EPU dans un même bâtiment.

La réhabilitation du bâtiment des tanneurs - phase 1 - est lancée pour un montant de 12,75 M€. Le dossier d'expertise a été validé par le Rectorat et la DIE début 2020. L'université de Tours assure la maîtrise d'ouvrage de cette opération qui permettra de rénover le clos et le couvert du bâtiment B (qui accueille la BU) et le bâtiment D, qui abrite la salle de spectacles Thélème et trois amphithéâtres. La rénovation de la salle Thélème, financée par le Département d'Indre-et-Loire, est en cours d'achèvement.

Lancement de l'ADAP

L'université de Tours a rédigé, suite à des études menées depuis 2016, un "dossier d'Agenda d'accessibilité programmée" (Ad'AP). Validé par la préfecture, il a permis de



lancer en 2019 une première phase de travaux permettant d'améliorer l'accessibilité de nos locaux pour les personnes en situation de handicap. Les études de faisabilité et les marchés de travaux de la première phase ont été passés en 2019 et les travaux ont pu débuter en janvier 2020. Ils seront terminés, comme prévu dans le dossier d'Ad'AP, en 2021. Parallèlement, les études pour la phase 2 ont débuté pour des travaux qui se dérouleront de 2022 à 2024. A l'issue de ces deux phases, l'ensemble des locaux de l'université sera accessible aux personnes en situation de handicap.

- ***Le CPER 2021-2027***

Les négociations pour le prochain CPER (2021-2027) ont débuté avec l'Etat, la Région Centre Val de Loire et la Métropole de Tours. Deux chantiers prioritaires ont été présentés :

- **Le projet de construction d'un bâtiment recherche** de 12000 m² sur le site du Centre Hospitalier Universitaire Trousseau pour un montant de 42 M€. Ce projet s'inscrit dans l'objectif de création d'un vaste campus hospitalo-universitaire à proximité immédiate du site Grandmont, pour en faire un pôle Santé et Sciences très attractif dans le domaine de la recherche en biologie santé auprès des jeunes chercheurs et aussi des entreprises de biotechnologies-santé.
- **Le projet de travaux phase 2 des Tanneurs** pour un coût de 18 M€ en complément de la phase 1 inscrite dans le CPER 2015-2020. L'objectif est de réhabiliter l'ensemble du bâtiment des Tanneurs qui, construit en 1970 et situé en cœur de ville de Tours, accueille plus de 7 000 étudiants. La seconde tranche est consacrée au clos et couvert du bâtiment C, qui abrite les Facultés Lettres et Langues et Arts et Sciences Humaines.



LEXIQUE

AD'AP : Agenda d'Accessibilité Programmée

ANR : Agence Nationale de la Recherche

ARD : Ambition Recherche et Développement

BPE : Budget Participatif Etudiant

CAC : Conseil Académique

CAPE : Centre d'Accompagnement à la Pédagogie pour les Enseignants

CCNT : Centre Chorégraphique National de Tours

CDNT : Centre Dramatique National de Tours

CERCIP : Compétences, Engagement, Réflexions citoyennes et Pratiques

CEV : Commission d'Examen des Voeux

CFVU : Commission de la formation et de la vie universitaire

CIO : Centre d'Insertion et d'Orientation

CPAM : Caisse Primaire d'Assurance Maladie

CPF : Compte Personnel de Formation

CROUS : Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires

CVEC : Contribution de Vie Etudiante et de campus

DAEU : Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires

DAJ : Direction des Affaires Juridiques

DIF : Droit Individuel à la Formation

DIRE : Directeurs d'Etudes

DPNM : Direction de la Production Numérique et Multimédia

DRAC : Direction Régionale Des Affaires Culturelles

DRV : Direction de la Recherche et de la Valorisation

DSI : Direction des Systèmes Informatiques

ECTS : European Credits Transfer System (Système européen de transfert et d'accumulation de crédits)



ENT : Environnement Numérique de Travail

FOAD : Formation Ouverte et/ou à Distance

FSDIE : Fond de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes

GIS : Groupement d'Intérêt Scientifique

GVT : Glissement Vieillesse Technicité

HRS4R : Human Resources Strategy for Researchers (stratégie européenne de ressources humaines pour les chercheurs)

JPO : Journée Portes Ouvertes

MESRI : Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

MOIP : Maison de l'Orientation et de l'Insertion Professionnelle

MSH : Maison des Sciences de l'Homme

PASS : Parcours Accès Santé Spécifique

PCE : Passeport Culturel Etudiant

PGD : Plan de Gestion des Données

PIA : Plan d'Investissement d'Avenir

PNAO : Plateforme Numérique d'Accompagnement et d'Orientation

PRITH : Plan Régional d'Insertion des Travailleurs Handicapés

RNCP : Répertoire national des certifications professionnelles

SCD : Service Commun de Documentation

SEF : Service des Etudes et des Formations

SPSI : Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière

SSU : Service de Santé Universitaire

SST : Santé, Sciences et Techniques

SUFCO : Service Universitaire de Formation Continue

UE/UEO : Unité d'Enseignement/Unité d'Enseignement d'Ouverture

UTL : Université du Temps Libre

VAE : Validation des Acquis d'Expérience